

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 448 Vendredi 2 décembre 2022 – Présentiel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusé : Didier CHAVRIER, Peggy DICKENS,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 40

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	Prochains BEx : En 2022, le 9 décembre, en 2023, en distanciel, les 14/01, 27/01, 16/02, 10/03. Séminaire BEx-DTN 14-15 janvier Conseil Fédéral, les samedis 28 janvier et 11 mars en distanciel. Conseil des Territoires les 3 et 4 décembre et le 2 avril en présentiel. Conseil des Territoires Ultramarins, le 31 mars. Assemblée Générale Fédérale le 1^{er} avril

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Saisine commission de Discipline de première Instance	Un dépôt de plainte pour agression sexuelle a été fait par une femme à l'encontre d'un autre licencié du même club, au commissariat de police. Le conseil d'administration du club a validé, en août 2022, une exclusion de 2 mois à l'encontre du licencié pour fautes graves. Le 17 octobre 2022, la cellule stop violence de la FFCK a reçu au siège fédéral par lettre recommandée différents courriers et des documents à charge contre ce licencié. Les courriers et documents fournis ont permis de mettre en avant l'usage de propos sexistes et inappropriés. Pour la cellule stop violence de la fédération, il apparaît important que la fédération se positionne en soutien à la victime tout en proposant une remédiation au niveau du club. Par ailleurs cette démarche, sans préjuger des conséquences de la plainte déposée, doit s'accompagner de la saisine de la Commission de Discipline fédérale de première instance. → Le BEx valide la saisine de la Commission de discipline de première instance

2. Validation du Compte-Rendu BEF	Ordre du jour : • Point Statistiques PC et formations fédérales • Retour sur formation BPJEPS environnement spécifique • Situation e-learning • Validation des Pagaies Couleurs par les CRCK • Organisation de formations fédérales en Corse. • Préparation du temps avec les CREF A fin septembre, 4 074 Pagaies Couleurs (jaunes à Noires) en 2022 / 3 573 Pagaies en 2019, soit 13 % d'augmentation. Néanmoins, peu de Pagaies Couleurs Rouges et Noires validées. Une comparaison intéressante sur les formations d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs : <table><tr><th>AMFPC</th><th>TOTAL à fin Sept.</th><th>MFPC</th><th>TOTAL à fin Sept.</th></tr><tr><td>AMFPC 2019</td><td>306</td><td>MFPC 2019</td><td>148</td></tr><tr><td>AMFPC 2022</td><td>379</td><td>MFPC 2022</td><td>160</td></tr></table> Aujourd'hui, la validation des Pagaies Couleurs peut être accélérée par les présidents de CREF ou les CTR. Sans action de leur part, Les Pagaies Couleurs sont automatiquement validées 15 jours après leur saisie. Il n'y a pas de CRCK actif en Corse, pas de CREF et donc pas de formations fédérales. Afin de débloquent la situation, il est proposé de confier au Club Nautique D'Aléria. La possibilité d'organiser des AMFPC et des MFPC sous l'égide du service formation. Denis GODE formateur fédéral, ancien président de CREF, est secrétaire du club. Il pourrait assurer le rôle de formateur. Les conditions nécessaires à l'organisation de la formation sont les suivantes : - Les stagiaires doivent être issus d'au moins deux clubs différents, - Deux formateurs doivent être identifiés, - Les formateurs doivent être à jour de la formation de formateur fédéral. - → Le BEx valide ce Compte-Rendu	AMFPC	TOTAL à fin Sept.	MFPC	TOTAL à fin Sept.	AMFPC 2019	306	MFPC 2019	148	AMFPC 2022	379	MFPC 2022	160
AMFPC	TOTAL à fin Sept.	MFPC	TOTAL à fin Sept.										
AMFPC 2019	306	MFPC 2019	148										
AMFPC 2022	379	MFPC 2022	160										
8. Validation de l'Annexe Kayak Polo	Pas de changements majeurs dans les annexes pour 2023. ▪ Championnat National 2 – Expérimentation pour 2023 de la mixité, ▪ Précision dans l'article 2,2 sur la transition entre N2H et N3, ▪ Modification de la taille du ballon pour la catégorie U15, ▪ Modification des formules des Play Off et Play Down pour assurer une stabilité sur plusieurs années. → Le BEx valide cette annexe sportive sous réserve d'ajouter l'identification commune du pagayeur												
9. Validation de l'Annexe Descente	▪ Mise à jour avec les nouvelles catégories, ▪ Ajout des épreuves ouvertes au Championnat de France U15 Individuel, ▪ Détails sur l'accès aux courses nationales et Championnats de France pour la catégorie U21,												

	Intégration des U15 dans les différents classements. → Le BEx valide cette annexe sportive
11. Compte-rendu réunion CNA Slalom	Animation N3 : Modification du nombre de points exigibles pour accéder à la N3 passe de – 900pts à - 1000pts. Cette mesure est approuvée par l'ensemble, - Bivalence chez les U15 toujours plébiscitée pour accéder à la finale dans un souci de formation du pagayeur, - Cependant, la bivalence n'est pas souhaitée pour les U18, - Maintien de la possibilité de rentrer en N3 en cours d'année, - La CNA proposerait l'étanchéité de la N3 pour les U15, c'est-à-dire qu'une fois rentrés en N3 ne ressortiraient pas même si leur moyenne de points passerait au-dessus de 1000 pts, - Certains proposent que cette étanchéité soit étendue à tous les compétiteurs à l'image des N2 et N1 qui ne redescendent pas en cours d'année, - Les points obtenus lors des étapes de coupe de France sont inégaux au regard du nombre d'inscrits. <u>Les Championnats de France :</u> La diminution de la durée des championnats de France de 9 jours à 6 jours est actée par tous. Les propositions d'événements conservés, de formats sont comprises. La solution de faire la finale N1 en octobre, et de greffer le championnat élite à ce moment est acceptée. Elle redonne du sens et de la visibilité. → Le BEx valide ce compte-rendu,
12. ITOs et NTOs	Présentation de la liste des Juges Internationaux. La CNJA coordonne la nomination des juges internationaux, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le bex sera l'organe validant les participations. Comme il manque des juges, il est proposé de rechercher des juges nationaux NTOs qui permettent de prendre des fonctions sur certains postes. Des connaissances en anglais sont nécessaires. Le BEx valide cette liste, en sachant qu'elle pourra être complétée,
13. Nomination d'un Chargé de Mission	Proposition de la nomination d'un chargé de mission, Hervé MADORE ancien DTN et figure de notre Fédération, pour assurer l'animation d'un groupe de travail chargé de structurer au sein du nouveau siège, la conservation et l'exploitation du patrimoine documentaire et matériel et des archives fédérales historiques. Le BEx valide cette proposition

Fin du BEX à 20 h 30

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

